

NOUVELLES

CSN

Numéro 320

15 février
1991



*A successful premiere
Una innovazione
con grande successo!*

Une première qui fait fureur

Page 3

Eine erfolgreiche premiere!

令人興奮的好消息。

Uma inovação que tem muito sucesso!

Una innovación que hace furor!

ΜΙΑ ΠΡΕΜΙΕΡΑ

ΠΟΥ ΕΝΘΟΥΣΙΑΣΕ

عظيمة



Coordination

Jean-Pierre Paré
(514-598-2159)

Rédaction

Michel Crête
Guy Ferland
Louis-Serge Houle
Thérèse Jean
Luc Latraverse
Lucie Laurin
Jean-Pierre Paré
Michel Rioux
Jacqueline Rodrigue

Collaborations

Jacques Guay
Maurice Roy
Clément Trudel
Pierre Vadeboncoeur

Photographes

Alain Chagnon
Gordon Shehyn

Conception graphique

Jean Gladu

Infographie

Jean Gladu
Caroline Leblanc
Sophie Marcoux
Jean-Pierre Paré

Caricaturiste

Garnotte

Impression

Les travailleurs et travailleuses syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville

Distribution

L'équipe de distribution CSN

NOUVELLES CSN est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 32,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec, à raison d'un exemplaire par dix membres, en principe. Les syndicats locaux ont l'autorisation (et notre encouragement) d'en reproduire le contenu. Pour recevoir des copies supplémentaires: CSN adressage, 1601 de Lorimier, Montréal H2K 4M5.

Numéro de téléphone central: 598-2121

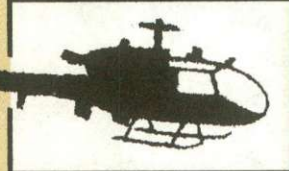
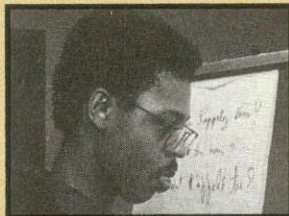
RÉDACTION

514-598-2159

DISTRIBUTION

514-598-2233

NOUVELLES CSN 320 page 2



Une première qui fait fureur 3

Il y avait trente places; ils ont été une cinquantaine à s'inscrire. Les employé-es du Centre Sheraton de Montréal, pour les deux tiers des immigrants, ont démontré que la CSN avait raison lorsqu'elle réclamait des cours de français sur les heures et les lieux de travail.

Le monde de l'éducation et la CSN: bouillonnements 6

Une plate-forme CSN en éducation a été rendue nécessaire par tous les changements à la pièce opérés par le gouvernement dans le système. C'est maintenant chose faite.

La vague CSN 8

«À la CSN, chaque personne compte.» Cette phrase résume pourquoi une forte majorité des employés de soutien de la régionale des Mille-Iles a préféré la CSN.

Un appui massif à la souveraineté 9

Les premiers résultats des référendums sur la question nationale dans les syndicats CSN: à question claire, réponse claire.

Québécois, juif, anglophone, pacifiste, mais pas naïf! 10

Un autre point de vue, suite à notre dossier du précédent numéro sur la guerre dans le golfe Persique.

Un véritable cri du coeur: non à la fatalité! 11

Déclin, hémorragie, dépeuplement, cassure. Le monde rural est en crise, mais pas question pour lui de se fermer les yeux et d'accuser son impuissance.

Démocratie ou mort! 12

Laissera-t-on le temps à Aristide de poser les jalons nécessaires à la reconstruction d'Haïti?

CHRONIQUES

D'un autre oeil:

Vignette ibérique, par Clément Trudel.

Regards: Une imagination au pouvoir, par Pierre Vadeboncoeur.

Parlons médias, ça presse:

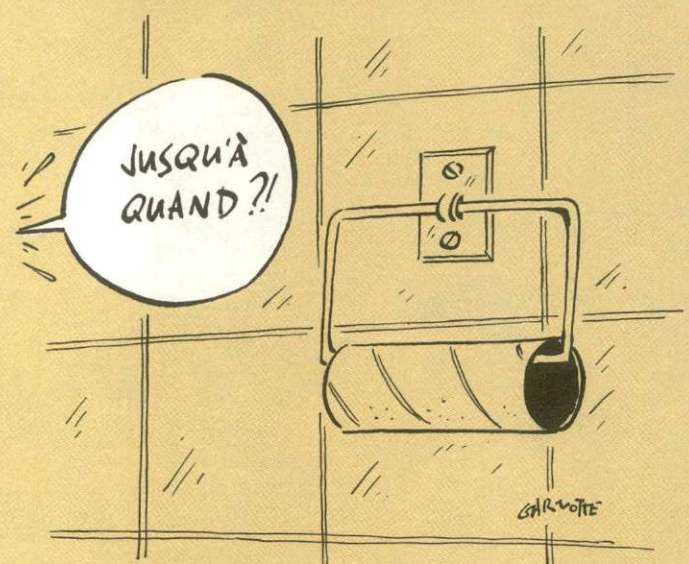
Ces Allemands de l'Est qui n'ont encore rien vu, par Jacques Guay.

Cinéma: Love-moi: dramatiquement actuel, par Michel Tremblay.

Musique: Rhythm Activism et Fernand Robidoux, par Michel Crête.

Billet: La guerre à faire, par Michel Rioux.

MORATOIRE D'UN MILLIARD
DANS L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES...



Une première qui fait fureur

Par Jacqueline Rodrigue

A successful premiere
Uma inovação
con grande sucesso!

Erime efolgaiche premiere!
Uma inovação que tem muito sucesso!
Uma innovación que hace furor!
MIA TPPEMIEPA
ITOT ENBYHAAE

محمد

Le lundi 11 février 1991. Avant même d'avoir terminé leur journée de travail, une quinzaine de travailleuses et de travailleurs du Centre Sheraton de Montréal se sont installés dans une des salles de l'hôtel pour suivre leur premier cours de français en milieu de travail. Le lendemain, un autre groupe s'attela à la même tâche. En tout, ils suivront quarante cours d'une durée de deux heures chacun. Retour obligatoire sur les bancs d'école? Pas du tout! La preuve que l'intérêt pour suivre ces cours de français était considérable, c'est que peu après l'annonce de leur disponibilité, on comptait déjà une cinquantaine d'inscriptions. Malheureusement, le nombre de places disponibles était de trente.

« Cela démontre l'intérêt que le personnel ressent pour sa formation et pour l'amélioration de ses connaissances de la langue française, explique Alex Montalvo, président du syndicat et membre du comité de formation. Les employées qui se sont inscrits à ces cours ont en moyenne sept ans d'ancienneté. C'est important pour eux, ces cours: c'est comme leur projeter un peu plus de lumière sur le marché du travail. »

Ces cours ont été rendus possibles parce qu'au printemps 1990, la CSN obtenait une réponse positive à un projet qu'elle avait présenté, à l'automne 1989, à l'Office de la langue française, dans le cadre de son programme de soutien financier à la promotion du français dans les entreprises. Ce projet se veut une expérience pilote de formation linguistique en milieu de travail pour les immigrants, mais aussi pour les travailleuses et travailleurs québécois francophones de «vieille souche» ayant une faible connaissance du français.

Une idée qui a fait son chemin

Rappelons qu'en 1986, au congrès de la CSN, les délégués adoptaient une première proposition qui

exigeait du gouvernement qu'il développe les moyens nécessaires pour permettre aux minorités ethniques de mieux s'intégrer à la société québécoise francophone mais ce, dans le respect de leur culture d'origine.

En 1988, les délégués iront plus loin en exigeant cette fois du gouvernement qu'il offre une formation gratuite, durant les heures de travail, aux membres des syndicats et autres travailleuses et travailleurs afin de leur permettre d'améliorer leur capacité de communiquer en français.

Puis, en mars 1989, le comité d'immigration de la CSN proposait au Conseil fédéral que «notre mouvement, de concert avec le Conseil central de Montréal, évalue la possibilité de mettre sur pied, à la CSN, un projet-pilote d'enseignement de la langue française pour les immigrantes et immigrants et ce, dans le cadre de programmes subventionnés.»

Si cette idée a fait son chemin, c'est qu'effectivement plusieurs syndicats étaient confrontés à de nouvelles réalités. Il nous fallait donc agir et développer des solutions sur nos propres bases.

Une première

Le projet du Centre

Sheraton est une première. Pour ce projet, la CSN a obtenu une subvention de quinze mille dollars. Toutefois, le ministère de l'Éducation s'engageait à fournir les formateurs et les ressources didactiques. Le choix de l'établissement revenait à la CSN. Il restait donc à engager les négociations avec l'employeur pour le concrétiser.

Le choix de la CSN s'est porté sur le secteur hôtelier, notamment parce qu'on y trouve une forte concentration d'immigrants et d'immigrantes. À ce titre, le Centre Sheraton présentait un double intérêt parce que l'hôtel est relativement récent et parce que son personnel est représentatif des nouvel-

les catégories d'immigrants qui choisissent le Québec.

«Si plusieurs de nos membres parlent le français, cela ne veut pas dire pour autant qu'ils savent le lire ou l'écrire. En raison de diverses contraintes économiques ou culturelles, les gens n'ont pas eu la chance de développer ces aspects de leurs connaissances. Pourtant, il y a effectivement un problème si les gens comprennent seulement la moitié de ce qu'ils lisent ou entendent. Ils doivent comprendre à cent pour cent. Toute l'information qui circule dans l'hôtel est en français.

Quand un chef de service a un rapport à faire, c'est évidemment en français qu'il doit le faire.

«Apprendre à parler français, pour nous, cela fait aussi partie d'un aspect de la formation professionnelle. Le cours se déroule sur les lieux de travail et le contenu du cours est axé
s u r
l a

Alex Montalvo

réalité du travail. Par exemple: le matériel qui sera utilisé dans le cours fera référence à toute la documentation qui circule dans l'hôtel et c'est là que ça devient intéressant pour nos membres.

«De plus, il se donne en partie sur le temps de travail. Comme ces cours sont offerts à la fois sur le temps de travail et sur les lieux de travail, cela fait en sorte qu'ils sont plus accessibles à nos membres. Les cours sont de 15h00 à 17h00. Le changement des horaires de travail se fait à 16h00. Ainsi, cela cause moins d'inconvénients à la fois pour ceux qui terminent ou débutent normalement à 16h00. Comme le cours est d'une durée de deux heures, à raison de deux fois par semaine, l'employeur paie à chacun deux heures sur le temps de travail. Et pour ceux et celles que l'heure supplémentaire occasionne des frais de garderie, ils leur sont remboursés», explique Alex Montalvo.

«Le principal objectif recherché est que les étudiants soient en mesure d'avoir une connaissance du français suffisante pour pouvoir, par la suite, accéder dans l'entreprise à des emplois qui exigent cette connaissance du français. Pour les allophones, savoir ou ne pas savoir une langue peut être un des éléments qui modifient sensiblement les conditions de travail. Un allophone qui aura maintenant une connaissance suffisante du français pour le parler, le lire et l'écrire aura de ce fait plus facilement accès à d'autres types de formation, il sera dorénavant plus mobile au travail, il sera en mesure de lire les règlements affichés dans l'hôtel et les

instructions inscrites sur différents produits qui sont utilisés, par exemple par les services ménagers. L'impact se fera aussi sentir au niveau du service à la clientèle», d'ajouter Diane Laplante qui est également membre de l'exécutif syndical et du comité de formation.

Et l'employeur?

L'employeur aussi est enthousiaste face à ce projet. «C'est le syndicat qui nous a fait la demande pour offrir des cours de français en milieu de travail. Nous avons été tentés par l'expérience. Bien évidemment, certaines de nos observations nous avaient déjà permis de constater que certains employés avaient une mauvaise connaissance du français. Pour nous, un tel cours peut avoir différents effets positifs et ce, autant pour les individus que pour le milieu de travail. Cela contribue au dévelop-



pement personnel des employé-es, tout en faisant en sorte de rendre plus fonctionnelles leurs connaissances en français. Aussi, je crois que cela aidera tout le monde à mieux se comprendre», d'expliquer monsieur François Filion, directeur des ressources humaines au Centre Sheraton.

Un projet à surveiller

Le Syndicat des travailleuses et travailleurs du

Centre Sheraton compte 460 membres. Toutefois, à certaines périodes de l'année, on peut y compter jusqu'à 600 membres. Les Québécois «de souche» représentent environ le tiers du personnel. Les syndicats de la Fédération du commerce ont très bien accueilli ce projet et il y a soulevé beaucoup d'intérêt, puisqu'il offre une voie de solution à des réalités bien quotidiennes dans certains milieux de travail. Au Québec, soixante-dix pour cent des immigrants ne connaissent pas le français à

Au moins 50%...

Le nombre de travailleurs expatriés dans le monde a toutes les chances d'augmenter au cours des prochaines années. Les responsables des pays concernés sauront-ils éviter le pire et tirer le meilleur de ces mouvements de main-d'oeuvre? Avant la crise du Golfe, le total mondial des travailleurs migrants était estimé à près de 25 millions, auxquels viennent s'ajouter quelque 11 millions de réfugiés. Au cours des vingt prochaines années, la population de quelques-uns des principaux pays exportateurs de main-d'oeuvre va s'accroître de 50% au moins. Vu le niveau actuel du chômage dans ces pays et la masse de ceux qui émigrent, on peut prévoir que des milliers de travailleurs se presseront aux portes des pays industrialisés. Comment seront-ils accueillis? Tout donne à penser que les économies les plus prospères de la planète feront grise mine aux migrants, même si elles ont un besoin urgent de main-d'oeuvre qualifiée pour soutenir leur croissance.

(Tiré du bulletin de l'Organisation internationale du travail, janvier 1991).



Diane Laplante

Bouillonnements

Par Lucie Laurin

Le 22 février, la CSN soulignait une rencontre inédite, celle de ses deux fédérations qui s'occupent d'éducation, la FNEEQ et la FEESP, autour d'un événement fort attendu: le lancement de la *plate-forme CSN en éducation*. Issue des volontés du 54e Congrès de la centrale, cette plate-forme se veut une mise à jour des positions de la CSN, à la lumière de l'analyse des nouveaux enjeux en ce domaine. *Nouvelles CSN* a rencontré les deux responsables de ce dossier dans chacune des fédérations: Ginette Guérin, présidente de la FEESP, et Lyne Boyer, vice-présidente de la FNEEQ.

« Avec tous les changements à la pièce effectués par le gouvernement dans le système d'éducation ces dernières années, il était devenu nécessaire de faire le point, dans la perspective de réclamer un débat public sur la réforme de l'éducation, comme ce fut le cas pour la réforme de la santé. La CSN, qui est très présente en éducation, se devait de prendre position sur le sujet », explique Ginette Guérin. « Et cette plate-forme se situe dans la lignée du travail accompli par la CSN depuis le début, renchérit Lyne Boyer. Déjà, autrefois, à l'époque de la mainmise de l'Église sur l'éducation, les revendications de la CTCC pour des livres en français, la gratuité, le transport scolaire, etc, allaient dans le sens d'une plus grande accessibilité pour tous... »

La plate-forme CSN en éducation se veut un document de consultation. Elle sera envoyée par la CSN à tous les syndicats de l'éducation afin que ces derniers se l'approprient

NOUVELLES CSN 320 page 6

et l'enrichissent de leurs commentaires. Les syndicats de la FEESP en seront saisis lors du congrès de la fédération, en mai prochain, et ceux de la FNEEQ seront appelés à en débattre au cours du congrès de juin prochain. En automne 1991, la plate-forme reviendra pour la deuxième fois devant le conseil confédéral de la CSN avec les amendements proposés par les syndicats de l'éducation, avant d'être envoyée pour débat à tous les organismes de la centrale.

L'urgence d'agir

Il était devenu urgent d'élaborer ce document: au cours de la décennie 1980, les changements effectués à la sauvette et sans consultation par les autorités gouvernementales ont constitué autant de coups de hache contre les grands principes sur lesquels se fonde notre actuel système d'éducation: « Ces changements remettent en question le type même de formation polyvalente

prôné par le rapport Parent, une formation qui prépare non seulement à gagner sa vie, mais aussi à comprendre ce qu'on peut faire avec sa vie, explique Lyne Boyer. Si on prend la guerre dans le golfe Persique, par exem-

ple: sans formation polyvalente, on ne connaît pas la géographie et l'histoire de la région, le type de guerre qui s'y déroule, les armes chimiques, on ne peut pas intégrer tous les aspects, on ne comprend pas les enjeux.



Lyne Boyer

«C'est ce qui est en train de se produire aujourd'hui alors que se développe une volonté de tout privatiser, une tendance à traiter la formation comme une marchandise. On privilégie une formation pointue devant servir rapidement à effectuer un certain type de travail. Et surtout, on veut créer des structures, telles des écoles de métiers, qui auront pour effet d'abolir la formation polyvalente et qui seront évidemment des institutions éminemment sexuées.

«Ce serait un terrible retour en arrière!, de poursuivre la vice-présidente de la FNEEQ. Car l'une des réussites de notre système d'éducation, c'est la scolarisation des filles jusqu'au niveau collégial, à l'exception, justement, du fait que trop de filles continuent à choisir des métiers traditionnellement féminins. Il faudrait continuer de travailler à renverser cette tendance au lieu de la renforcer!»

Des reculs à contrer

La tendance à la privatisation de l'éducation préoccupe également la FEESP: «Nous nous battons sans cesse contre la sous-traitance, explique Ginette Guérin. Et nous avons aussi des membres dans des écoles privées qui ont les mêmes problèmes que ceux de la FNEEQ lorsque surviennent des ennuis financiers. Les postes de soutien sont les premiers coupés et, dans ce cas, il n'existe pas de ratio: une direction d'école de 1000 élèves peut réduire les postes d'entretien de trois à un!»

Pas étonnant si un nombre de plus en plus important de membres de la FEESP sont aux prises avec la précarité d'emploi: «Les conditions précaires

sont concentrées chez les préposées aux services de garde, les surveillantes d'élèves et les employés de soutien pour l'éducation des adultes dans les commissions scolaires, indique Ginette Guérin. J'en connais parmi ces derniers qui occupent le même emploi depuis dix ans et qui n'ont toujours pas de sécurité d'emploi. Quant aux autres, surtout des mères d'élèves, on ne leur offre que 10 à 15 heures de travail par semaine et souvent, des horaires brisés.»

Le vieillissement du personnel est un autre problème qui inquiète la FEESP depuis déjà quelques années: «Avec

membres qui vieillissent, poursuit la présidente de la FEESP. Nous avons obtenu, lors de la dernière négo, la retraite progressive. Beaucoup de nos membres se sont montrés très intéressés.»

Voir venir

Le vieillissement du corps enseignant et son renouvellement constituent aussi un défi que le système d'éducation devra relever très bientôt: «La plupart des professeurs du collégial sont arrivés en masse lors de la création des cégeps, déclare Lyne Boyer. Par la suite, il n'y a presque pas eu d'embauche; au contraire, on a coupé et coupé. Comment

professeurs et de plus vieux, question de permettre des échanges fructueux, question aussi de protéger les conditions de travail des jeunes...

«Quant au niveau universitaire, nous avons un bassin d'enseignants aptes à remplacer les professeurs: ce sont les chargés de cours. Mais personne n'en parle. C'est comme s'ils n'existaient pas! Ces chargés de cours pour qui l'enseignement est le principal travail, c'est une génération bloquée. Ce serait honteux si nous allions chercher des enseignants d'université à l'extérieur du Québec, alors que nous avons toutes les ressources ici!»

Bien choisir

Il y a tant à dire! Il faudrait encore parler de financement, des communautés ethniques, d'analphabétisme. De décrochage. «Attention! s'exclame Lyne Boyer. C'est un problème à ne pas négliger, certes. Mais il ne faut pas l'enfler comme l'a fait le rapport Gobeil, pour chercher une justification à des coupures. N'oublions pas les 66% des étudiantes et étudiants inscrits au collégial qui obtiennent leur DEC, ce qui indique que la démocratisation de l'éducation a réussi, du moins en bonne partie!»

C'est pourquoi il est important de faire les bons choix sociaux. À ce titre, l'État porte la lourde responsabilité de redonner à l'éducation la place qui lui revient, en soumettant au débat public les orientations de notre système d'éducation. L'éducation, pilier du développement de notre société, l'éducation, instrument de justice sociale: c'est ce que veut rappeler la plate-forme CSN en éducation.



Ginette Guérin

toutes les restrictions budgétaires, les charges de travail ont augmenté et requièrent de plus en plus d'efforts de la part de nos

va-t-on les remplacer, ces professeurs, lorsqu'ils vont quitter en masse? Il faudrait un équilibre entre le nombre de jeunes

La vague CSN

Par Luc Latraverse

«À la CSN, chaque personne compte.»

Voilà pourquoi Pierre Beaudoin, membre du SERMI (CEQ), a choisi la CSN, lors du scrutin sur l'allégeance syndicale des 785 employé-es de trois commissions scolaires des Basses Laurentides, le 29 janvier dernier. Ce vote, tenu en raison de la restructuration scolaire qui fusionnait 600 membres du Syndicat de l'enseignement de la région des Mille-Îles de la CEQ avec moins de 200 membres de la CSN, chez les mêmes employeurs, a été remporté par la CSN.



Les militants CSN après l'annonce de leur victoire.

«Moi comme les autres, nous ne pouvions décider pour nous-mêmes, dans le SERMI (CEQ), puisque ce syndicat détenait 13 accréditations. On était toujours exposés à un veto, quand on décidait quelque chose, à Deux-Montagnes. À la CSN, on détient notre accréditation et on peut gérer nos affaires chez nous. Nos patates dans notre casseau, comme on dit. De plus, si on se rend compte qu'on est pas satisfait, on peut toujours changer d'allégeance, avec un avis de trois mois à la CSN, ce qui n'était pas possible à la CEQ. Mais je ne pense pas qu'on va retourner à la CEQ parce qu'on trouve à la CSN une structure d'accueil qui tient compte de chaque personne. Les employé-es de soutien, on a plus notre place à la CSN.»

«On est partis de très loin pour gagner»

Ce sont les premiers commentaires du président du Syndicat des employé-es de soutien de Ste-Thérèse, Ronald Gauthier: «Ce qui nous a aidés, c'est que les officiers du SERMI étaient tellement assurés de gagner qu'ils n'ont commencé à travailler qu'au retour des fêtes.

«À Ste-Thérèse, nous étions mi-

noritaires de près de 180 membres, au départ. Dans les trois commissions scolaires, la CEQ était majoritaire. Nous avons d'abord fait un gros travail de consolidation chez nos membres, dès le mois de septembre.»

La vérification des listes

«Puis, nous avons rayé des listes les personnes qui n'étaient plus à l'emploi de la commission scolaire. Il y avait même des enseignant-es qui étaient calculés comme employé-es de soutien sur la liste déposée par l'employeur. Cette opération nous a permis de réduire les majorités CEQ mais nous demeurions quand même minoritaires et par une marge de 213 à 113, à Ste-Thérèse. Notre initiative a beaucoup impressionné le commissaire du travail quand nous lui disions que telle personne travaillait chez Alcan, que telle autre n'était plus là ou qu'il s'agissait d'un prof. La CEQ n'a pas fait le même effort et n'a pas pu contester notre liste.»

La sollicitation

Le président rapporte qu'ils ont ensuite commencé à faire la tournée des écoles. Il y a plusieurs endroits où les membres de la CEQ rencontraient des militant-es syndicaux pour la pre-

mière fois depuis 6 ans. Oh surprise!, ce n'était même pas ceux de leur propre syndicat. Il y a des surveillantes d'élèves qui entendaient parler du syndicat pour la première fois. Dans ce contexte, ce ne fut donc pas si difficile d'aller chercher la confiance des membres CEQ, surtout qu'on leur proposait un syndicat autonome d'employé-es de soutien pour chaque commission scolaire alors que le SERMI est un syndicat majoritairement composé de profs.

Un travail d'équipe

«Il faut dire qu'on avait un bon coordonnateur. Gilles Pagé du Conseil central des Laurentides était à la porte tous les matins et Louise Cazes, du service de l'organisation, a fait un gros boulot pour nous soutenir dans nos efforts. Nous avons une équipe d'une quarantaine de militant-es qui travaillaient tous les soirs et les fins de semaine. Nous avons fait des dizaines de petites réunions de 3 ou 4 personnes alors que le SERMI convoquait des assemblées où il ne se présentait presque personne, le même soir. On s'est rendu compte qu'à la CSN, on est bien mieux organisés», affirme Ronald Gauthier.

Un appui massif à la souveraineté

Par Michel Rioux

Les premiers résultats transmis par les syndicats qui ont organisé des référendums sur la question nationale sont on ne peut plus clairs: dans une très forte proportion, les membres répondent positivement à une question qui a le mérite d'être très claire, elle aussi: Etes-vous en faveur de la souveraineté du Québec?

C'est le Conseil confédéral de décembre dernier qui a décidé de la tenue de ces référendums à la préparation desquels les fédérations de la CSN sont intimement liées. À ce jour, les premiers résultats proviennent de la Fédération du commerce et de la Fédération de la métallurgie. Les autres fédérations affiliées à la CSN prennent ou prendront leurs votes au cours des prochains jours.

Au commerce

La première fédération à organiser des référendums, selon le calendrier établi par la centrale, était celle du commerce. Dans cette fédération, les résultats de 16 régions sur 22 ont été compilés. 198 syndicats ont fait connaître les résultats des référendums qu'ils ont organisés. On remarque une participation de l'ordre de 62,3%. 6,985 travailleuses et travailleurs ont exprimé leur vote. 5,410 ont répondu OUI à la question, 1,304 ont répondu NON et 278 ont annulé leurs bulletins. C'est donc dans une proportion de 77,4% que la réponse favorable à la souveraineté du Québec a été exprimée.

Appelée à commenter ces résultats, la présidente de la fédération, Lise Poulin, s'est dite impressionnée, tant par le taux de réponses favorables que par le celui de la participation aux scrutins.

Un résultat significatif est celui obtenu à l'hôtel Centre Sheraton de Montréal. Environ les deux tiers des travailleuses et travailleurs à l'emploi de cet hôtel sont en effet d'origine anglophone ou allophone et pourtant, le OUI l'a emporté par la marge de 74 à 58. 153 personnes avaient droit de vote au moment où s'est tenu le scrutin.

À la métallurgie

17 des 22 régions de la CSN ont fait parvenir les résultats des référendums tenus dans les syndicats affiliés à la Fédération de la métallurgie. 102 syndicats avaient tenu leurs votes. 6,247 travailleurs ont voté, ce qui représente un taux de participation de 67,6%. 5,282 ont voté OUI, ce qui représente une proportion de 84,6%, 794 ont voté NON et 123 personnes ont annulé leur vote.

Benoît Capistran, président de la fédération, ne cachait pas lui non plus sa satisfaction devant ces résultats. Il a cependant vivement déploré le manque de coopération de nombreux employeurs, même si les référendums étaient organisés en dehors des heures de travail.

Le goût de s'exprimer

Pour le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, qui coordonne l'opération au niveau du comité exécutif, ces résultats font la démonstration de l'envie qu'ont les Québécoises et les Québécois de s'exprimer sur la question nationale. «*Ces premiers résultats nous montrent que la société québécoise est mûre pour assumer sa pleine souveraineté*», a-t-il dit. Pierre Paquette, en félicitant les syndicats qui ont mis beaucoup d'énergie à organiser ces référendums, a invité ceux des autres fédérations dont les votes se tiendront au cours des prochains jours à consentir les mêmes efforts.

A la Reynolds de Baie-Comeau:

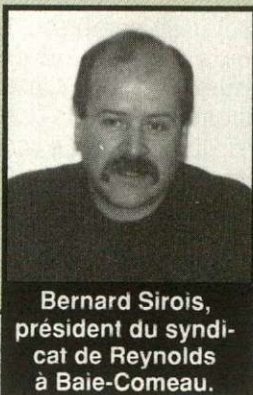
Dans le fief même du p'tit gars de Baie-Comeau, Brian Mulroney, qui occupe temporairement le poste de Premier ministre du Canada, le référendum tenu les 30 et 31 janvier à l'aluminerie Reynolds a amené des résultats fulgurants.

«*Les gars sont très fiers d'avoir voté en aussi grand nombre et de manière aussi massive en faveur de la souveraineté du Québec*», disait le président du syndicat, Bernard Sirois, à *Nouvelles CSN*. Ce dernier rappelait, non sans quelque fierté, que déjà au moment du référendum de 1980, la région de Baie-Comeau avait donné une majorité significative au OUI.

**Québec: 894
Canada: 49**

C'est en effet un résultat spectaculaire que ces travailleurs, membres d'un syndicat affilié à la Fédération de la métallurgie, ont atteint. 942 des 1,250 membres du syndicat, ce qui représente un taux de participation de 75%, ont en effet voté pour la souveraineté du Québec dans une proportion de 95%!

«*C'est dans le passage emprunté par les travailleurs à leur entrée et à leur sortie de l'usine que nous avons installé les polls pour le vote*», rappelle Bernard Sirois. C'est un représentant du syndicat qui tenait la liste de membres pour enregistrer les votes. À l'usine Reynolds du Cap-de-la-Madeleine, le OUI l'a emporté par la marge de 279 à 58.



Bernard Sirois,
président du syndicat de Reynolds à Baie-Comeau.



Québécois, juif, anglophone, pacifiste, mais pas naïf!

Par Norman King*

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt les points de vue publiés par *Nouvelles CSN* au sujet du conflit dans le Golfe Persique, et je voulais ajouter mes idées à la réflexion collective en cours en ce moment.

De par mes origines culturelles, on pourrait me classer de plusieurs façons: québécois, juif, anglophone, etc. Mais aujourd'hui, je tiens à dire que je me considère d'abord et avant tout pacifiste.

En tant que pacifiste, je veux préciser que lorsque je marche dans la rue pour dénoncer la guerre, ceci n'équivaut pas à un appui à Saddam Hussein. Rien n'est plus loin de la vérité! Comment un pacifiste pourrait-il appuyer un chef d'État qui a entraîné son pays dans une guerre qui a duré 8 ans, qui a utilisé des armes chimiques contre une minorité dans son propre pays, qui lance des missiles sur les populations civiles en Israël et en Arabie Saoudite, et qui demeure insensible aux besoins de son peuple et aux appels à la paix qui proviennent de plusieurs pays? Non, je n'appuie pas Saddam Hussein!

Je n'appuie pas George Bush non plus, car il semble croire que la seule façon d'arrêter M. Hussein est une guerre qui fera des centaines et des milliers de victimes qui n'ont rien à voir avec ce conflit. Pour ceux qui croient que la guerre actuelle est la guerre des Nations unies, il faudrait lire *La Presse* du samedi 9 février, à la page A4, où M. Perez de Cuellar affirme que ce n'est pas une guerre des Nations unies. Il précise qu'il n'y a pas de «casques bleus» ni de drapeau de l'ONU; il dit qu'il est simplement informé du déroulement de la guerre par les rapports des Alliés.

Naïfs, les pacifistes?

Je trouve étrange que l'on traite les pacifistes de naïfs. Je crois que ce sont plutôt ceux et celles qui avalent le discours simpliste de M. Bush qui sont les naïfs. Ouvrons-nous les yeux; est-ce que M. Bush désire réellement la libération du Koweït, ou est-ce qu'il désire l'établissement d'un «nouvel ordre mondial» à l'américaine, où son approvisionnement en pétrole du Moyen-Orient sera protégé à tout jamais? Si le gouvernement américain se préoccupe tant du peuple koweïtien, pourquoi n'a-t-il pas fait pression sur le régime en place avant l'invasion du 2 août pour qu'il mette sur pied un véritable gouvernement démocratique élu par ce même peuple? La politique étrangère américaine, depuis plus de quarante ans maintenant, ne laisse plus de doute: le bien-être des peuples du Tiers-monde est le dernier item sur sa liste de priorités.

Il est vrai que la situation au Moyen-Orient est complexe. Tellement complexe qu'elle nécessite autre chose qu'une guerre dévastatrice pour résoudre de façon intelligente et durable les multiples problèmes de cette partie de la planète. La preuve en est que nous vivons encore les implications de la définition arbitraire des frontières par les Britanniques après la première guerre mondiale, il y a plus de 70 ans!

L'effet boomerang de l'humiliation

Ce n'est pas vrai que cette guerre, qui risque d'humilier les peuples arabes pour des années à venir, aura un impact positif sur la région. L'humiliation d'un peuple n'a rien de positif; pour comprendre ceci, on a qu'à regarder de quelle façon Hitler s'est servi de l'humiliation des Allemands après la guerre de 1914-1918 pour bâtir son régime monstrueux.

Quelles sont donc les alternatives qui s'offrent à nous? Malgré la complexité de la situation au Moyen-Orient, il reste une évidence: une conférence internationale sur la paix au Moyen-Orient est due depuis fort longtemps. Le fait que le gouvernement d'Israël a toujours refusé un tel processus contribue de façon importante à repousser l'échéancier d'une résolution pacifique des problèmes du Moyen-Orient. Si cette conférence avait été en cours au moment de l'invasion du Koweït, M. Hussein aurait eu beaucoup moins d'arguments pour tenter de justifier ses actes.

C'est seulement par une discussion sérieuse entre les différents acteurs au Moyen-Orient, où le droit absolu de vivre en paix et en sécurité serait garanti pour l'ensemble des peuples de cette région (y compris les Juifs et les Palestiniens), que nous pouvons espérer voir le jour où le rêve des pacifistes se transformera en réalité ■

* Ancien salarié du Service de génie industriel et du Service de la formation de la CSN, actuellement salarié du CLSC Centre-Ville, syndiqué CSN.

Un véritable cri du coeur: non à la fatalité!

Déclin, hémorragie, dépeuplement, cassure. Des centaines de voix au même diapason, lors des États généraux du monde rural, ont lancé un extraordinaire cri du coeur pour refuser de mourir à petit feu, pour dire non à une mort lente et refuser la fatalité. Oui, le

monde rural est en crise. Pas question de se fermer les yeux et d'accuser son impuissance. Surtout pas question que la fatalité prenne le dessus sur les défricheurs.

Par Thérèse Jean

Comme en témoignait cette femme issue du milieu rural de la Matapédia: «*Les gens de la campagne sont des gens qui ont du coeur. Sensibles, ils sont capables de choses extraordinaires. Il faut leur faire confiance.*» Ce que Jacques Proulx, président de l'Union des producteurs agricoles (UPA), reprenait à son compte, mais en d'autres mots, à la clôture des États généraux, en disant: «*Les gens ruraux sont de la race des défricheurs. Il faut non seulement qu'ils redeviennent des géants mais qu'ils agissent en géants. Le monde rural a besoin de leur générosité et de leur courage. La ruralité, c'est un mode de vie. C'est pour reconquérir ce droit à la différence que le monde rural vivra et qu'il vivra debout.*»

Un credo

Que s'est-il passé pour que nous en soyons arrivés à refaire le credo du monde rural? Car c'est bien de cela dont il s'est agi lors des États généraux du monde rural quand plus d'une vingtaine d'organismes, d'associations et d'organisations de toutes sortes, dans une déclaration commune, se sont tous engagés solennellement à construire un nouveau modèle de développement pour le monde rural.

Agriculteurs, forestiers, écologistes, syndicalistes, banquiers, élus municipaux, entrepreneurs, coopérants, consommateurs... et même urbanistes ou urbains, tous, ils sont unanimes: le monde rural est menacé de disparaître. Le modèle productiviste, qui hier a favorisé l'essor de notre industrie agricole tout en rendant service à bon nombre d'agriculteurs, a atteint ses limites. Aujourd'hui, on parle plutôt des effets pervers qu'il a créés et de la nécessité de s'en sortir. C'est que ce modèle productiviste a produit une économie à deux vitesses: ceux qui ont pu en profiter et les autres qu'il a tout simplement exclus du territoire en les marginalisant et en créant des poches de pauvreté. Il a relégué au second plan des valeurs humaines. Ajoutez à cela le fait qu'il a ignoré la protection et la régénération des ressources, a conduit au gigantisme, à la surcapitalisation, à l'endettement excessif et a entraîné une fragilité certaine des entreprises face aux fluctuations économiques et une diminution de la qualité de vie du monde rural, un dépeuplement, ainsi qu'un essoufflement des ressources humaines, et le portrait est quasiment complet pour une fin certaine.

Un projet social

De cette fin, personne n'en veut. Mais attention! Lorsqu'on parle de travailler à un nouveau modèle de développement rural, on ne lance pas une idée en l'air comme ça. Encore moins un concept abstrait. Non. On parle plutôt d'un impératif: donner au monde rural un projet social. Il s'agit d'une alternative à trouver, à bâtir. En cela, tous conviennent qu'il est possible de stopper l'hémorragie actuelle. Comment? Cette nouvelle ruralité, tous les signataires de la déclaration commune ont la conviction qu'elle passe par la valorisation des ressources humaines et qu'elle mettra au premier rang la formation, de base et continue, pour raffiner l'expertise, ainsi que la recherche adaptée aux besoins du milieu.

En fait, c'est la quête et la recherche d'un équilibre meilleur dans le redéploiement économique qui viendra, comme on le souhaite, d'une approche concertée: c'est-à-dire des initiatives locales et régionales; la diversification de la structure économique; la coopération; le maillage entre les entreprises; le partenariat avec les intervenants de différents paliers de gouvernement; le rééquilibrage des pouvoirs politiques, aussi.

Les États généraux du monde rural auront été une extraordinaire occasion de larges consensus. Il appartient maintenant au Comité de suivi national, qui agira sous la direction de l'UPA, de faire cheminer ces consensus. Celui-ci se réunira périodiquement, et une fois l'an, une Conférence nationale aura lieu pour permettre aux partenaires nationaux et régionaux de faire leur bilan.

La CSN, qui a souscrit à cette déclaration commune par la voix de son président, Gérald Larose, a indiqué sa disponibilité pour travailler de concert avec l'UPA: «*La CSN s'engage à se solidariser avec toutes les forces vives des régions rurales du Québec, à porter un projet alternatif lié au développement durable et à travailler pour une plus grande décentralisation et démocratisation des ressources, ainsi que des pouvoirs, en milieu rural.*»



Jacques Proulx

« Démocratie ou mort! »



Par Monique Richard
et Jacques Lessard*

Voilà ce que disait, en ce matin du 7 janvier 1991, le père Jean-Baptiste Aristide, président alors nouvellement élu et qui a été intronisé ce 7 février, à une population qui s'était rendue aux urnes en grand nombre. Il encourageait ainsi son peuple à descendre dans la rue pour défendre la démocratie et en finir une fois pour toutes avec les macoutes.

De fait, les Haïtiens n'avaient pas attendu l'appel de leur chef pour protéger leur espoir dans l'avenir à coups d'érection de barricades de fortune, à travers tout le pays, sur toutes les routes, fussent-elles des sentiers; à force de bras, de machettes, de bâtons. C'est par leur colère généralisée qu'ils ont obligé Roger Lafontant, chef des macoutes, à déposer les armes. Ce coup d'état n'aura pas duré dix heures et la réaction de la population a concrétisé le slogan du chef démocrate Aristide: «*KOK KALITE SE LAVALAS!*» C'est-à-dire: «*Coq de qualité (compliment de courage), Aristide, c'est l'avalanche!*»

Alors a commencé ce que l'on appelle le «déchou-

kage» des macoutes, qui consiste à les expulser de leur maison, de vider celle-ci jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que les murs, brûler leur voiture, les dépouiller de tout ce qui tombe sous la main, dévaliser leurs commerces. Certains macoutes, connus pour en être les dirigeants, ont même été brûlés vifs, d'autres étaient manifestement soulagés de se retrouver en prison! Malheureusement, comme dans toute situation de crise, il y a des voyous qui ont profité du brouhaha généralisé pour voler et piller, même si les victimes n'étaient pas macoutes, ce qui a été vivement dénoncé par Aristide lui-même.

Encore la CIA?

Plusieurs questions se posent à l'analyse de la situation, dont la suivante:

pourquoi les macoutes ont-ils tenté ce coup d'état à ce moment-là? Il semble que le «timing» était bien mal choisi et ce coup d'état avorté a plutôt résulté en une confirmation de la volonté populaire de renoncer à tout jamais à un pouvoir de type duvalériste. Des explications officielles circulent, par exemple celle où la CIA aurait donné son appui à un coup d'état dans le but d'écarter définitivement Aristide du pouvoir (l'opération visait à liquider Aristide, mais les macoutes n'ont pas réussi à le trouver), et en retour, les États-Unis appuieraient Roger Lafontant pour gouverner. Cela semble peu probable. Une autre version, celle-là, plus plausible, suppose que la tentative de coup d'état avait d'abord été proposée au candidat pré-

féfé des Américains, M. Bazin, mais que celui-ci a refusé. Ensuite, on imagine que devant ce refus, la CIA a proposé le «deal» à Lafontant, en sachant qu'il en résulterait rapidement des problèmes et qu'à ce moment, il deviendrait plus facile de porter Bazin comme sauveur de la situation...

Explications irréalistes ou pas, il n'en reste pas moins que personne ne s'attendait à une réaction aussi vive, spontanée et massive de la population, ainsi qu'à une attitude pour le moins ambiguë de l'armée. Roger Lafontant comptait sur cette armée et il semble que celle-ci a laissé aller le chef macoute et ses acolytes, pour ne pas dire qu'elle l'a aidé, qu'elle a rendu possible la tentative de coup d'état, mais que lorsqu'elle a vu la population se lever, quelques heures à peine après la tentative, cette armée n'a pas défendu Lafontant et ses macoutes. Elle est plutôt restée passive, attendant la suite des événements, pour finalement procéder à l'arrestation des putschistes, sans plus.

Un peu d'histoire

S'ajoute la dévastation du pays, le plus pauvre des Amériques et un des plus démunis du Tiers monde: six millions d'habitants sur une île dont la République dominicaine occupe les deux-tiers, mais sans pour autant partager sa destinée... Découverte en 1492 par Christophe Colomb, sa population indigène a entièrement été décimée par les travaux forcés dans les mines d'or et de fer, depuis lors à sec; elle fut repeuplée par des Noirs d'Afrique amenés de force par les colonisateurs esclavagistes qui ont infligé les pires sévices à cette population «déchoukée» de ses origines. Depuis l'Indépendance, en 1804, les guerres civiles se sont succédées: la nouvelle aristocratie mulâtre continue de spolier la majorité noire. Dictatures sur dictatures depuis 1950, où Duvalier, se substituant à la bourgeoisie en place en se proclamant le chef de la population noire, ne trouve rien de mieux à faire que de continuer à voler ses frères et à laisser ses tontons-macoutes terroriser la population. Son fils suivit ses traces dans cette

triste besogne et cela, jusqu'en 1986. Depuis, c'est l'instabilité politique. Mais voilà qu'en décembre 1990 peut enfin se tenir la première élection démocratique dans l'histoire d'Haïti!

Le défi est de taille pour le père Aristide: il s'agit de rebâtir complètement un pays où n'existe aucune économie: les exportations sont au plus bas; il n'y a plus de tourisme, l'argent est aux mains des

traîne et une diaspora qui tarde à rentrer au pays. Ajoutez à cela les derniers événements, qui ont sûrement donné un sacré coup à l'économie et qui n'ont sûrement pas contribué à attirer les investissements étrangers!

Aristide réussira-t-il à créer une infrastructure essentielle à son gouvernement? Lui laissera-t-on le temps de poser les jalons nécessaires à la

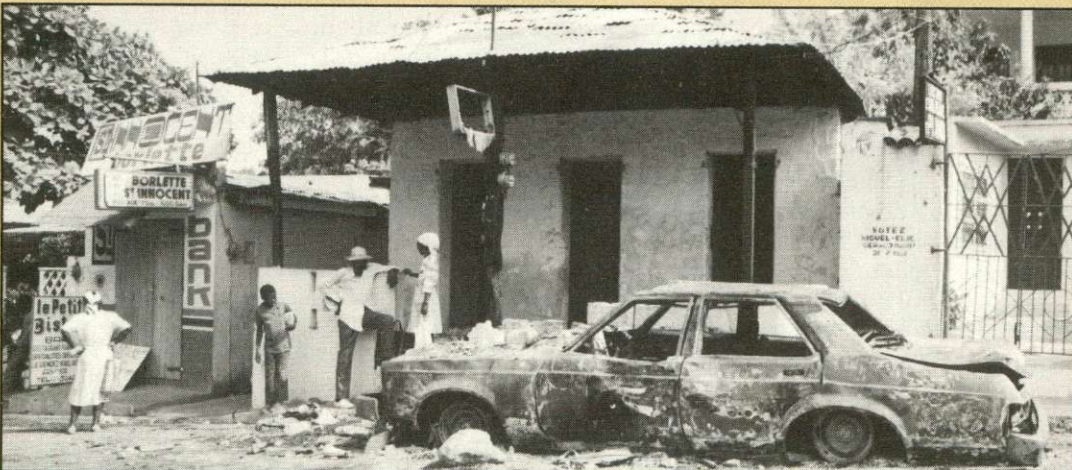


Le soulèvement populaire contre la tentative de coup d'état.

macoutes et d'une bourgeoisie mulâtre; les investissements étrangers sont au ralenti; l'Église est divisée; les forêts sont dévastées, provoquant une érosion mortelle pour la faune aquatique. Sans compter l'analphabétisme et tous les problèmes qu'elle en-

reconstruction du pays? Ou bien ses opposants réussiront-ils à déstabiliser le premier président élu démocratiquement, en lui reprochant trop tôt de ne pas accomplir les miracles que la population souhaite si ardemment, après des siècles de mutilation pour ainsi tuer définitivement ce pays?

Oui, Aristide avait bien raison en ce matin du 7 janvier 1990: «DÉMO-



Scène de «déchoukage» à Port-au-Prince.

* Tous deux salariés de la CSN, ils ont séjourné à Haïti pendant deux semaines en janvier.

Aide juridique

Le secret professionnel au banc des accusés

Les négociations entourant le renouvellement de la convention collective des quelque 250 avocat-es de l'Aide juridique syndiqués pourraient prendre une allure différente, cette semaine, avec la tenue d'assemblées générales qui se pencheront sur la possibilité d'exercer des moyens de pression.

Sans contrat de travail depuis plus de 13 mois, les syndiqué-es, affiliés à la Fédération des professionnel·les salariés et cadres du Québec (FPPSCQ-CSN) et à la Fédération des avocat-es de l'Aide juridique (FAAJQ), qui négocient en front commun, font face à un employeur qui remet en question non seulement l'ensemble de leurs conditions de travail, mais également le statut profes-

sionnel des avocat-es. Entre autres reculs proposés, l'employeur veut se garder la possibilité de créer des postes temporaires sans obtenir l'accord du syndicat.

Le secret en cause

S'opposant ainsi à la Charte québécoise des droits et libertés et à la législation du Québec, les Corporations d'Aide juridique veulent revoir l'obligation des avocat-es de conserver le secret professionnel, en faisant en sorte qu'ils rendent compte de l'accomplissement de leur travail à leurs supérieurs et en permettant à ces derniers de vérifier tous leurs dossiers. Pour les avocat-es de l'Aide juridique, la perte du rapport de confidentialité les liant à leurs clients pourrait avoir comme consé-



Simone Santerre, présidente du Syndicat montréalais des avocat-es de l'Aide juridique.

quence de remettre en question la crédibilité de cette institution reconnue.

Le respect du secret professionnel est pourtant un droit fort ancien, reconnu par presque tous les pays du monde, institué pour assurer aux citoyennes une défense pleine et entière. C'est également pour protéger ces derniers que le Code de procédure civile du Québec et le Code de déontologie

des avocat-es prévoient depuis plusieurs années le respect du secret professionnel.

Précarisation de l'emploi

Non contentes de s'attaquer à un élément fondamental du travail de l'avocat-e, les Corporations d'Aide juridique veulent aussi accroître leurs droits de gérance pour exercer un plus grand contrôle sur les salarié-es.

L'employeur tente d'introduire la notion de postes temporaires dans la convention collective, une nouvelle catégorie d'avocat-es à statut précaire qui pourrait ne jamais obtenir de permanence.

Pour la présidente du syndicat CSN de Montréal, Simone Santerre, l'employeur agit comme si la clientèle de l'Aide juridique ne pouvait mériter des services de qualité. «*Tout le monde a le droit d'être défendu par un avocat-ecompétent, même les plus défavorisés. Ce n'est pas parce que nous défendons les plus démunis de la société que nous ne pouvons bénéficier de meilleures conditions de travail et que nous allons accepter de remettre en question notre statut professionnel, deux conditions essentielles au travail de l'avocat*», estime-t-elle. □

Règlement à Alma

C'est dans une proportion de 87 % que les travailleurs membres du Syndicat national des travailleurs des pâtes et papiers d'Alma (FTPF-CSN) ont accepté les dernières offres d'Abitibi-Price en renouvelant pour trois ans leur convention collective. 800 travailleurs sont à l'emploi de cette usine.

«*Notre principal gain, souligne le président du syndicat Bertrand Harvey, se situe au niveau des congés statutaires.*» C'est ainsi que les travailleurs d'Alma seront parmi les rares groupes syndiqués où l'acceptation du syndicat sera nécessaire pour que l'usine puisse opérer à la Fête du Travail et au Jour de l'An.

«*Dans la conjoncture actuelle, nous pensons que ce règlement représente un*

gain intéressant», a déclaré le président du syndicat. Ce dernier rappelle en effet que l'ensemble des compagnies papetières avaient des exigences importantes concernant le travail pendant les congés statutaires.

C'est ainsi que l'accord du syndicat sera nécessaire pour que la production se poursuive au Jour de l'An et à la Fête du travail. De même, aucun travailleur de l'entretien ne sera tenu de travailler à Noël. Autre point intéressant, un travailleur qui aura travaillé 8 heures durant un congé statutaire sera payé pour 16 heures et pourra reprendre, dans les 180 jours qui suivront, deux congés à n'importe quel jour de la semaine.

À Bromptonville, les travailleurs ont rejeté le 12 février, dans une proportion de 51,8%, les dernières offres de la com-

pagne Kruger. Ils ont confié un mandat de grève à leur exécutif syndical dans une proportion de 64,7%.

Par ailleurs, après une séance de conciliation qui n'a apporté aucun résultat, le Syndicat des travailleurs de l'usine Donohue, à Clermont, se retrouvera à nouveau en présence du conciliateur les 7 et 8 mars.

À Donnacona, la compagnie Domtar a annoncé la fermeture de l'usine de planche isolante, entraînant la perte d'une centaine d'emplois. Quant à l'usine de papier, les dernières négociations ont plutôt porté sur les mouvements de main-d'oeuvre consécutifs à l'abolition de 22 postes. Les négociations sont aussi au point mort pour ce qui a trait à la majorité des syndicats de bureau. □

Jean-Paul Mousseau

«De l'art pour le peuple»

Nous avons appris récemment la mort de l'artiste québécois Jean-Paul Mousseau. Tous les journaux ont relaté les principales étapes de sa carrière: signataire du Refus global, membre des automatistes, créateur de nombreuses murales pour le métro de Montréal, pour Hydro-Québec, etc. Étrangement, il semble que nul n'est au courant de l'importante contribution de Jean-Paul Mousseau à l'aménagement de la Caisse populaire de la CSN, à Montréal. En effet, en 1980, Michel Chartrand, alors président de la Caisse, a fait appel à l'artiste, non seulement pour qu'il crée la magnifique verrière que nous connaissons, mais pour qu'il conçoive l'ensemble des composantes de cet espace: couleurs, tissus, matériaux, conception des guichets, des comptoirs, des planchers; Mousseau avait conseillé les constructeurs sur l'éclairage, la sécurité et la ventilation!

Michel Chartrand en garde un souvenir ému et très précis:

«Mousseau faisait tout avec rien. Il avait quitté la peinture obsédé par le désir de créer pour le peuple! C'est lui qui a fait «passer» le projet du métro de Montréal avec ses propositions de murales.

«C'était un artiste de son temps; il a fait des expériences avec la plupart des matériaux modernes et souvent toxiques... Il a réalisé la verrière de la Caisse populaire avec l'aide de deux maîtres verriers, Lyse Charland-Farretti et Pierre Osterath. Il avait particulièrement travaillé les effets de transparence et de luminosité. C'était un maître artisan doublé d'un artiste. Pour le design des comptoirs, il avait consulté les caissières. On voulait qu'elles puissent travailler assises... Je suis extrêmement fier d'avoir fait appel à lui et je regrette vivement qu'on ait amputé une partie de son oeuvre pour faire place à un guichet automatique...»

Jean Gladu

Archivex

Ils restent à la CSN!

À l'issue de l'assemblée générale du premier février dernier, les 30 employé-es de la firme Archivex ont été unanimes à réaffirmer leur adhésion à la Fédération du commerce de la CSN (FC-CSN). Cette assemblée s'imposait

d'autant que le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, avait reçu, le 13 décembre dernier, un avis de désaffiliation. Les 30 syndiqué-es travaillent pour une firme d'entreposage d'archives située sur la rue Richelieu, à Montréal. □

Valleyfield

Allied a cédé

La grève commencée le 30 octobre dernier chez Allied Chemicals de Valleyfield, aussi appelée Produits chimiques général du Canada, a connu son dénouement, le 5 février dernier, lorsqu'une assemblée générale du syndicat, affilié à la Fédération de la métallurgie, a accepté une entente fort alléchante intervenue la veille entre les représentants des deux parties.

Ce règlement fait finalement droit aux trois demandes syndicales principales qui étaient au coeur du conflit. Les 17 travailleurs obtiennent une augmentation salariale de \$1.50 l'heure, répartie sur trois ans et rétroactive au 16 octobre 1990, une clause d'indexation des salaires au coût de la vie, et une bonification des prestations de retraite par le versement d'un montant supplémentaire dans une RÉER, par la compagnie, lors de la cessation d'emploi.

Ce dernier point, qui avait été systématiquement refusé par l'employeur, représente une grande victoire pour les travailleurs, dont plusieurs sont près de la retraite: le plus jeune d'entre eux a 48 ans et tous possèdent le «chiffre magique» de 80 (addition de l'âge et des années de service) qui leur permet de prendre leur retraite. Six d'entre eux, qui cesseront de travailler dans les prochaines semaines, recevront dans leur RÉER, en plus des prestations de retraite déjà prévues, une somme de plus de \$10,000. □

Sorel

Sous-marin déboussolé

Le propriétaire du restaurant Mike's de Sorel, M. Jean Arpin, déploie de nombreuses énergies à mettre des bâtons dans les roues à la syndicalisation des employé-es de son restaurant. Depuis que les employé-es du restaurant du boulevard Fiset ont décidé de s'affilier à la CSN, le 11 décembre dernier, le patron du Mike's local et un des ses cadres, M. Jean Côté, ont en effet transgressé des dispositions du Code du travail du Québec et utilisé différents moyens dans le but de décourager les employé-es de se donner un syndicat CSN.



Lors d'une conférence de presse au Conseil central des syndicats nationaux de Sorel-Tracy-Varennnes, le syndicat CSN du restaurant Mike's, qui livre une bataille pour sa reconnaissance a fait appel à tous les syndiqué-es de la région. Debout, le conseiller syndical Gilles Lamoureux, en compagnie des représentant-es du nouveau syndicat, Manon Casavant, Daniel Lamarche et Denis Richard.

La direction du Mike's a tout d'abord embauché beaucoup de nouveau personnel dès le lendemain du dépôt de la requête en accréditation dans l'espoir, on le devine facilement, de diminuer la majorité syndicale obtenue au moment du dépôt de la requête en accréditation. Cette tactique avait aussi été utilisée sans succès au Mike's de Granby où le syndicat CSN a été accrédité en décembre dernier. Ensuite, les patrons du Mike's ont modifié les conditions de travail des employé-es, ce qu'interdit le Code du travail, en diminuant les heures de travail, en refusant de payer les congés fériés de Noël et du Jour de l'An, ainsi qu'en refusant de payer le temps supplémentaire.

Signalons également que l'homme d'affaires Jean Arpin s'est présenté à son restaurant en compagnie de lutteurs..., une pratique patronale que l'on croyait disparue. Le syndicat a aussi déposé une plainte pénale au Palais de justice de Sorel contre l'employé cadre Jean Côté. □

Audiences publiques sur l'économie et la récession

La CSN réclame des mesures vigoureuses

Devant le Parti libéral du Canada, qui tenait des audiences publiques sur l'économie et la récession, à Montréal, la CSN a recommandé l'adoption de vigoureuses mesures pour contrer la récession qui a ramené le niveau du chômage à celui d'il y a cinq ans.

La vice-présidente Monique Simard a plaidé en faveur de l'adoption de mesures d'urgence pour trouver une solution aux difficultés économiques qui secouent le Canada. Elle s'est en outre prononcée pour le plein emploi et le

développement durable ainsi que sur la nécessité de mettre de l'avant des politiques permettant d'atteindre ces objectifs.

La vice-présidente de la CSN a notamment proposé au Parti libéral canadien de mettre de l'avant et d'appuyer toute mesure qui contribuera à réduire les taux d'intérêt, à soutenir les secteurs menacés par les politiques fédérales et à aider les travailleurs et les travailleuses qui perdent leurs emplois en raison de l'application de ces politiques. Rappelant les discussions que la

CSN a eues avec le ministre d'État aux Finances, en décembre dernier, Monique Simard a retransmis aux représentants du PLC l'ensemble des propositions anti-récession soutenues par la centrale: un rabaissement des taux d'intérêt, un moratoire sur la TPS, un rétablissement des normes variables d'admissibilité aux prestations d'assurance-chômage qui prévalaient avant la loi C-21, etc.

La vice-présidente de la CSN a également rappelé les conséquences de la récession



Monique Simard

sur l'emploi, en soulignant que le Québec a perdu plus de 87,000 emplois entre les mois de juillet et novembre 1990. La CSN attribue principalement les causes de la récession à la politique de la

Banque du Canada qui garde les taux d'intérêt élevés, à l'application du libre-échange avec les États-Unis et à la mise en vigueur de la Taxe sur les produits et services (TPS). □

États généraux du secteur privé

Une action syndicale offensive pour contrer la récession

Pour éviter que ne se répète le même syndrome qu'a provoqué la crise économique du début des années 80, la CSN de concert avec les fédérations du secteur privé, tiendra des états généraux les 10 et 11 mars à Montréal afin de développer une action syndicale offensive dans le contexte présent de récession.

Il y a à peine six mois, les analystes, économistes, cambistes, prononçaient prudemment du bout des lèvres le mot récession. Aujourd'hui et depuis quelque mois, le voilà imprimé à la une de tous les médias et occupant les conversations de tous. La différence entre le printemps dernier et maintenant, c'est qu'elle est

bien installée. Il faut voir les effets qu'elle produit dans les milieux de travail pour se rendre compte que les syndicats, les travailleuses et les travailleurs sont confrontés à cette récession de manière quotidienne.

Comparativement au début des années 80, et c'est bien là qu'aujourd'hui s'établit une nette différence, personne n'est dupe des principales causes qui ont plongé le Canada, le Québec en particulier, en récession. Taux d'intérêt, dollar canadien artificiellement soufflés et maintenus trop élevés, effets du libre-échange viennent en tête de liste dans les problèmes de liquidité qu'éprouvent aujourd'hui certaines

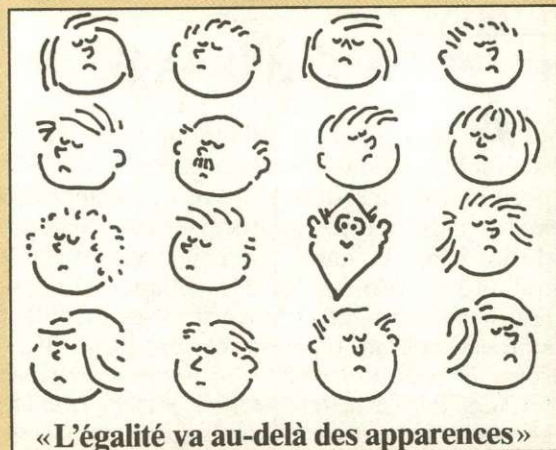
entreprises, notamment les petites et les moyennes. Bref, une récession que plus personne n'hésite à décrier et à qualifier de «home made».

Prendre l'offensive

Riche de l'enseignement de la crise économique du début des années '80, cette fois-ci l'impératif est de couper court à toute nouvelle tentative patronale visant à faire payer une fois de plus aux travailleuses et aux travailleurs une détérioration économique dont ils ne sont aucunement responsables. Prendre l'offensive, voilà l'objectif visé par la réunion des syndicats et des fédérations du secteur privé de la CSN.

Ces deux journées seront un moment privilégié de réflexion pour analyser les causes de la récession dans différents secteurs d'activités; connaître également les groupes qui sont particulièrement affectés par la récession; dresser un tableau des mises à pied, des fermetures. Outre les divers outils

qui seront présentés pour aider les syndicats et les fédérations à traverser cette récession, les participants à ces deux journées de réflexion se pencheront sur l'action syndicale à développer et tenteront d'identifier les rôles et responsabilités qui reviennent aux syndicats, aux fédérations et à la CSN.



«L'égalité va au-delà des apparences»

Saguenay-Lac
St-Jean

Revalorisation des activités de base

Les militants CSN au Saguenay-Lac Saint-Jean souhaitent une «revalorisation des activités syndicales de base»: «On s'est aperçu ces dernières années que les médias ne transmettent le point de vue de la CSN que lorsqu'il est question des grands dossiers politiques, d'expliquer Serge Lemelin, président du Conseil central. Plusieurs membres se demandent si la centrale défend les actions de base de façon aussi claire auprès des médias.»

Cette question fera l'objet d'un débat au prochain congrès régional, qui se tiendra à Roberval du 2 au 5 avril prochain, parallèlement aux dossiers défense des accidentés de travail, mobilisation, et lois sociales, également au menu. Comment remettre en lumière l'action des centaines et des centaines de militants? On fera d'abord un bilan de la situation, et on formulera ensuite des recommandations pour rencontrer les aspirations des syndiqués. □

Sainte-Anne-des-Monts

Indexation intégrale plus 4.75%

Les 25 membres du Syndicat des employé-es municipaux de la ville de Sainte-Anne-des-Monts (CSN-FEESP) signaient une excellente convention le 15 janvier dernier, après 10 jours de grève. Ils ont obtenu l'indexation intégrale pour 91-92, plus une augmentation de 4.75% par année, et la contribution de l'employeur au fonds de retraite passe de 2% à 3%. Plusieurs employé-es touchent par ailleurs du rattrapage, allant de \$0.30 à \$1.50 l'heure dans le cas de deux travailleurs du centre de ski. Le syndicat a également obtenu la protection du plancher d'emploi.

Amos

Six-coups et tango de technos

On a l'habitude d'imaginer que les employeurs cowboys, et autres chevaliers d'industrie, galopent plutôt dans la plaine du privé. Mais on trouve aussi des employeurs qui ont le six-coups rapide dans le secteur public, comme en fait foi l'histoire du Centre d'accueil Clair Foyer d'Amos.

Installés temporairement (sic), en 1987, dans les locaux d'un édifice construit il y a 20 ans, les 26 employé-es de Clair Foyer et du CLSC l'Élan se retrouvent bientôt avec un taux inhabituel de maux de tête, irritations de la gorge, fatigue chronique, perte de mémoire et autres maladies caractéristiques du «syndrome des édifices malsains». Les multiples démarches auprès de la direction étant restées lettre morte, les deux syndicats s'adressent à la CSST, qui se laisse traîner les pieds; puis, au Service de génie industriel de la CSN, qui constate que l'édifice est «pourri», que le toit coule depuis 20 ans, ce qui a fait moisir la jute et le bois du plafond, et même les murs, à certains endroits. Des mycotoxines hautement toxiques pour les humains se sont mises là-dedans, ont émigré dans le système de ventilation, qui n'a pas été nettoyé depuis 20 ans.

Les employé-es exercent un premier droit de refus le 25 mai 1990. Un mois plus tard, le 21 juin, l'IRSST procède enfin à une expertise, qui confirme les résultats obtenus par la CSN. L'employeur ne bouge toujours pas. Deuxième droit de refus exercé le 21 août. Les inspecteurs considèrent le geste des employés justifié sur le moment, mais la CSST n'est plus de cet avis le lendemain.

C'est le tango des technocrates, qui se poursuit pendant des semaines au comité de révision paritaire de la CSST, lequel est reporté à deux reprises à la demande de l'employeur. Lorsqu'une équipe médicale établit que 65% des employé-es souffrent du syndrome des édifices malsains, la CSST émet une ordonnance de relocalisation des employé-es dans les 10 jours. Nous sommes le 10 novembre. Quelques jours plus tard, l'employeur contrarié sort son six-coups: la présidente du syndicat, Marthe Gélinas, est suspendue pour 6 mois; la vice-présidente voit son long remplacement prendre fin immédiatement.

Le 20 novembre, Marthe Gélinas dépose une plainte à la CSST, contestant sa suspension en invoquant les articles 227 et 228 de la Loi sur la santé/sécurité du travail. Dans les jours qui suivent, le conciliateur Gilles Bergeron ordonne la réintégration de madame Gélinas, avec tous ses droits et privilèges, et versement du salaire perdu.

Elle reprend son travail le 4 janvier. Le syndicat célèbre sa victoire, qui a nécessité en tout l'exercice de trois droits de refus. L'employeur-cowboy a dû rengainer son six-coups. Mais pendant tout ce temps, les bénéficiaires ont subi en silence, 24 heures par jour, ces conditions d'insalubrité.

La loi du far west est dure pour les plus démunis. □

Sept-Iles

Etre patron, ça s'apprend!

Certains disent qu'on naît patron, qu'on ne le devient pas. Il se peut bien qu'être patron ça ne s'apprenne pas, mais savoir vivre, par contre, ça s'apprend. Avec un peu d'aide. C'est arrivé à la direction de Friterie FDI Dixie, un établissement de poulet frit avec deux établissements à Sept-Iles. Voyant mijoter un syndicat dans ses établissements, en mars 90, FDI Dixie prend les choses de haut et congédie six de ses employés. Le syndicat porte plainte au ministère du Travail; fin janvier, le commissaire Louis Caron rendait une décision favorable aux employé-es dans deux cas. En novembre dernier, face au peu d'empressement de la partie patronale à négocier, le syndicat déclenche la grève. Le patron embauche alors d'autres employés, c'est simple. Mais un enquêteur du ministère mandé sur les lieux constate que la compagnie embauche 11 scabs depuis 65 jours. Avec une amende allant de 100\$ à 1000\$ par jour, par scab, ça va revenir cher l'aile ou la cuisse, calcule-t-on alors. La compagnie décide alors de «virer» son avocat et de s'adresser à un conseiller en relations de travail de Québec: en six jours, on fait le tour de la convention collective. Au moment d'aller sous presse, Réjean Langlois, du Conseil central de Sept-Iles nous disait: «Vous pouvez écrire que nous signerons dans quelques jours "une convention collective honorable".»

Finalement, être patron, ça s'apprend... ! □

Vignette ibérique

L'un des rares pays à s'être doté d'un Haut commissaire contre la corruption est le Portugal, qui reconnaît être une «jeune démocratie» sortie depuis à peine 15 ans de plusieurs décennies de «salazarisme». Il me semble que le nouveau contexte au Portugal — admis dans la Communauté économique européenne en 1986 — devrait profiter à des citoyens réputés affables, travailleurs et peu portés à se vanter. Sarcastiques à leurs heures, ces Portugais, s'il faut en croire l'une des gloires littéraires montantes, Antonio Lobo Antunes, qui peint un pays acculé à se défaire de ses colonies africaines à la faveur de la Révolution des Oeillets, un pays qui ne produit plus que des contre-façons de héros! (*Le retour des caravelles*, Christian Bourgois, éditeur),

Si le Haut commissariat contre la corruption est vraiment efficace, on devra l'exporter sous licence. La corruption ne semble pas si répandue... mais j'avoue que j'étais là surtout pour goûter les beautés de l'Algarve sans ses hordes de touristes. Je me doute que la fraîcheur des Oeillets a fait son temps, certains des héros des années 70 ayant été poursuivis pour concussion. La classe politique contemporaine a appris, comme partout, à manier une langue empreinte d'une éthique puritaine, du type : servir plutôt que se servir!

La tentative d'un journal d'opposition, en janvier, de donner de l'importance à un pot-de-vin qui aurait été offert par une firme allemande à une ancienne collaboratrice du président Mario Soares n'a pas réussi à influencer pour la peine les électeurs dans une campagne électorale placide où les communistes avaient choisi comme slogan : «Le Portugal peut être meilleur». Rappelons que M.

Soares a été réélu sans difficulté au premier tour, le 13 janvier, à 70% des voix.

Lisbonne vient tout juste de proclamer une loi qui limite la semaine normale de travail à 44 heures. Le salaire minimum y est toujours à 40 000 escudos par mois (environ \$360 Can) et je me suis souvent demandé, à voir le prix des vêtements, par exemple, comment les Portugais ordinaires s'en tiraient. Des enquêtes sociologiques révèlent, là-bas comme ici, un pays à deux vitesses où les poches de pauvreté sont loin de se résorber dans un pays qui ne peut cacher ses bidonvilles et son problème aigu de chômage. Le litre d'essence coûte presque \$1,50 depuis que le Golfe est entré en ébullition, mais certaines denrées de base, heureusement, demeurent abordables selon nos critères nord-américains, surtout si on compare les prix à ceux en vigueur dans l'Espagne voisine.

Espagne. Elle plastronne avec son Autoroute du 5e centenaire de l'arrivée de Colomb en Amérique et fait monter les enchères d'ici à 1992, pour les Jeux Olympiques de Barcelone et pour l'Exposition universelle de Séville. C'est un pays qui de temps à temps se découvre des scandales; le dernier a fait démissionner un vice-premier ministre. Certains secteurs mous y sont en redéfinition : dans le textile, 32 000

Espagnols devront être licenciés d'ici 4 ans, sur 215,000 emplois fixes, dans des PME surtout.

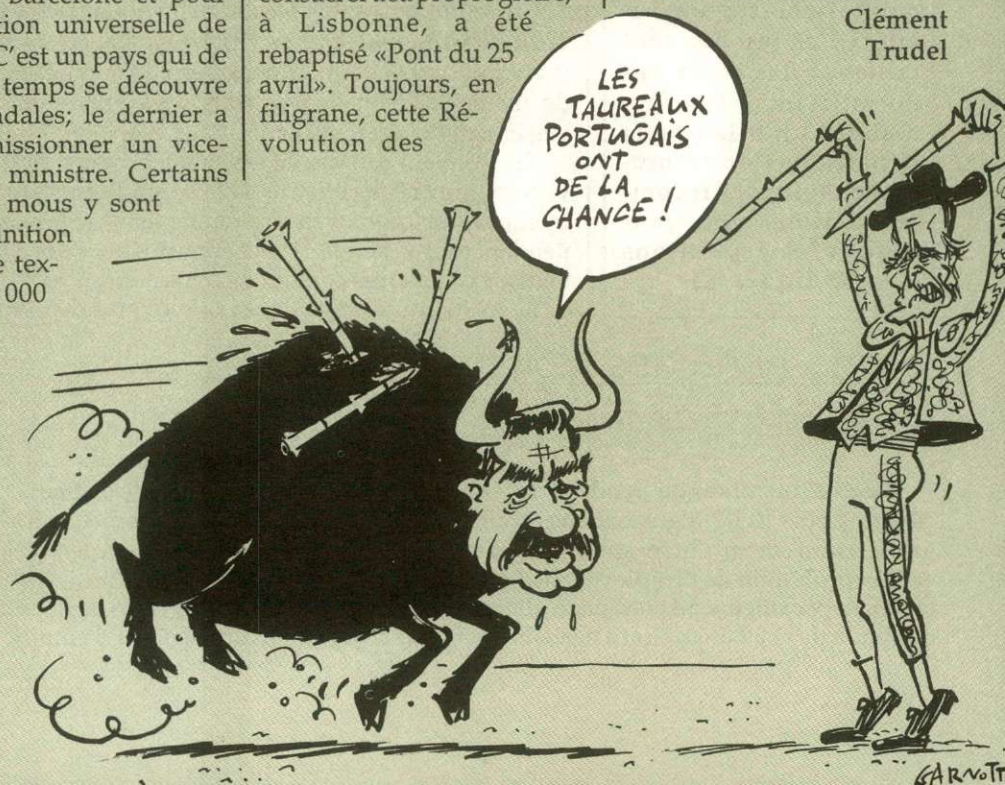
Des publications pour hommes d'affaires que j'ai feuilletées au Portugal, où a été signé à l'automne un Pacte social, ne se gênent pas pour excommunier la Charte sociale proposée à tous les pays d'Europe, Charte qui cherche à obtenir un minimum de décence dans le traitement des travailleurs. Le patronat tend une oreille complaisante aux discours d'une droite qui se rebiffe dès qu'il est question d'améliorer le picotin du menu fretin. Oh! La compétitivité! J'ai même lu dans le magazine *Industria* que le Portugal devrait lutter contre le «totalitarisme social» en retrouvant la culture du sacré et en revigorant les racines ethniques, patriotiques et nationales présentes dans les «solutions monarchiques» que revendiqueraient les peuples!

Chez un antiquaire, j'ai entrevu un buste de Salazar. Les Portugais semblent vouloir en occulter la piste et le splendide pont suspendu que le dictateur avait cru consacrer à sa propre gloire, à Lisbonne, a été rebaptisé «Pont du 25 avril». Toujours, en filigrane, cette Révolution des

Oeillets qui sema l'espoir d'améliorer le niveau de vie d'un peuple dont les jeunes gagnent la diaspora. Peuple quel'on dit introverti? Jen'en suis pas si sûr, après avoir observé échoppes et marchés dans maints petits villages bourrés de flâneurs devisant de choses anodines, ou de clients âpres au marchandage.

Le ministre portugais de l'Éducation, lors d'un séminaire international sur la Nouvelle Europe et les réformes de l'éducation, a fait un plaidoyer pour la fraternité et pour la protection des plus faibles. Bon point. Et je fus content de voir gravée, sur une poutre d'un restaurant, cette pensée du poète Luis Camoëns : «ceux qui accomplissent des oeuvres de valeur se libèrent de la loi de la mort». Quelques jours plus tard, j'apprenais que l'humanité plongeait dans une guerre annoncée depuis cinq mois. Les Portugais auraient peut-être leur mot à dire à tous les fauteurs de croisades, eux qui, entre autres traits rassurants, ne mettent jamais à mort le taureau dans une corrida. Plutôt la mansuétude que les rodomontades à la Rambo.

Clément Trudel



Une imagination au pouvoir

Je tiens à signaler aux lecteurs qui ne les auraient pas lus les éditoriaux que la directrice du *Devoir* a signés dans ce quotidien les 1er, 2 et 4 février à propos du rapport Allaire et de la position constitutionnelle du Parti libéral du Québec — ce rapport quasi souverainiste dont M. Bourassa déclare qu'il l'endosse en vue du congrès prochain de son parti. Il faut lire des articles de cette force. Sur



Lise Bissonnette

nombre d'autres sujets, madame Bissonnette nous en donne d'ailleurs fréquemment l'occasion, semaine après semaine. Cette fréquence est étonnante. Voici quelqu'un dont la réflexion et l'écriture sont d'un remarquable relief. Je ne veux pas tomber dans le dithyrambe. Mais je voulais dire cela. Voilà, tant pis, c'est dit.

«Partir et rester»

Beaucoup de choses intéressent dans les articles ainsi intitulés, notamment une analyse sévère, rapide et acérée du rapport Allaire,



à quoi s'ajoutent des hypothèses sur l'usage que M. Bourassa voudra en faire: «Ou le rapport Allaire est un instrument pour mettre l'odieux au camp canadien (...). Ou il est une source de débats complexes qui occuperont les Québécois et les Canadiens pendant deux ans encore, jusqu'à ce que les premiers changent d'idée ou que le Canada avance sur l'échiquier un pion qui ferait dérailler le train souverainiste.»

L'auteur poursuit: «Deux thèses se font jour. La première, et la plus vraisemblable compte tenu du personnage (M. Bourassa), est qu'il a voulu gagner du temps alors que son parti se déchire. La deuxième thèse voudrait que (...) Robert Bourassa soit vraiment résolu à tenter le tout pour le tout. Autrement dit, et ce serait normal, le premier ministre penserait ce qu'il dit.» Mais, en rapport avec cette dernière hypothèse (dont elle semble douter, d'ailleurs), la journaliste exprime trois ou quatre jugements politiques

lucides, comme celui-ci: «Si tel était le cas, le délai qu'il suggère n'a aucun sens. Il ne faudrait pas gagner du temps mais, au contraire, prendre toutes les forces adverses de vitesse pour éviter l'enlèvement et minimiser l'instabilité.»

Je résume trop. Je réduis. Ces papiers sont parsemés d'observations appuyées sur une bonne connaissance du terrain, par exemple à propos du réformisme constitutionnel de l'Ouest canadien, qui est tout sauf souverainiste pour son propre compte et qui tient autant que l'Ontario à un Canada fort.

Une pensée féconde

Ce qui est frappant, c'est en général la fécondité de pensée de madame Bissonnette. De plus, ce qu'il faut remarquer chez elle, c'est une force d'analyse ou d'examen et une force d'affirmation à peu près égales, ce qu'on ne trouve pas souvent réuni dans une même personne.

Naturellement, ces qualités ne garantissent pas que les militants politiques, sociaux ou culturels de tous horizons trouveront forcément dans la pensée de cette journaliste la conformité qu'ils souhaiteraient avec leurs propres idées. Mais, en ce qui concerne mes propres choix en tout cas, telle conformité n'est pas nécessairement ce que j'attends d'une pensée libre.

Pendant de nombreuses années, la direction du *Devoir* ne fut guère satisfaisante, c'est le moins qu'on puisse dire. Le conseil d'administration vient de rompre avec je ne sais quelle manie trentenaire de désigner à la tête de ce journal, j'entends au poste de directeur, une succession d'esprits ambigus, sans imagination, sans style et sans enthousiasme. La nouvelle directrice est en train de changer pas mal de choses dans ce quotidien. Il n'est pas interdit de l'épauler.

Pierre Vadeboncoeur

Ces Allemands de l'Est qui n'ont encore rien vu

La nouvelle n'a pas fait grand bruit. Vous ne l'avez probablement pas vue.

Je l'ai lue le 26 décembre, dans un cahier rempli d'annonces du *Soleil*. Elle occupait une colonne discrète à côté d'une réclame affichant des rabais de 90% sur des tapis, des stores et des rideaux.

«La pub c'est d'abord de l'information du côté est du Mur de Berlin», pouvait-on lire dans le titre.

La dépêche de l'Agence France-Presse racontait que les grandes agences de publicité connaissaient quelques revers dans leur invasion de l'ex-Allemagne de l'Est. Leurs slogans propulsés à coup de millions de dollars tombaient à plat.

«Les Allemands de l'Est, soulignait l'AFP, sont habitués à des réclames utilitaires et descriptives. Ils sont agacés par les formules allusives à des styles de vie qu'ils ignorent.»

On donnait l'exemple suivant. La formule «la perfection au masculin» d'une marque de rasoirs n'a suscité que l'incompréhension la plus complète. Les consommateurs voulaient plutôt qu'on leur démontre qu'ils seraient mieux rasés.

American Express qui, à l'Ouest, se contente de publier la photo d'une vedette en soulignant qu'elle possède la carte, est obligé, à l'Est, d'expliquer à quoi elle sert.

Selon une enquête effectuée par un groupe de presse, 56,5% des Allemands de l'Est se sont dit très intéressés par la publicité mais en précisant qu'ils veulent avant tout être informés.

Ils ignoraient, évidemment, l'existence même de certains produits que l'on cherche à leur vendre. On doit donc mettre l'accent sur les modes d'emploi et les caractéristiques techniques.

«La difficulté est de ne pas donner l'impression à ces consommateurs novices qu'on les prend pour des enfants», a expliqué un publicitaire.

Mentionner les modes d'emploi et donner les caractéristiques techniques, ce serait donc prendre les con-

sommateurs pour des enfants à la petite école.

Nos annonces auraient l'air d'être tirées de *Protégez-vous* ou du *Consommateur canadien*. Ouf! Heureusement, nous sommes des consommateurs avertis...

C'est d'ailleurs bien connu, nos annonceurs ne

sur la publicité, on dit également que la publicité est information.

C'est vrai. On nous apprend, par exemple, que si nous allons chez MacDonald, nous pourrions acheter un petit gadget pour seulement 59 centimes, plus TPS.

Si vous voulez avoir l'air

jeune, en forme, svelte et chantant, vous n'avez qu'à prendre quelques petites caisses de 24 parsemaine.

Oui, vraiment, nous sommes chanceux d'être des consommateurs avertis que l'on informe sans leur imposer des besoins.

Nous sommes les consommateurs

idéaux que deviendront, un jour, les Allemands de l'Est.

Mais, selon «un créatif»* d'une grande agence allemande, il faudra cependant quelques années pour modifier leurs mentalités et leur faire acquérir «la culture d'économie de marché de l'Europe occidentale.»

Vous voyez, non seulement nous sommes des consommateurs avertis, mais en plus, nous avons de la culture.

* Créatif, c'est le terme que l'AFP donne aux inventeurs de formules publicitaires. C'est, sans doute, plus productif que créateur.

Jacques Guay



sommateurs pour des enfants?

Et vanter «la perfection au masculin»?

En lisant cette dépêche, je revoyais toute cette publicité qui nous tombe dessus dès qu'on ouvre la télévision. Ne sommes-nous pas chanceux d'être considérés comme des adultes?

Imaginez-vous un instant que nos annonceurs se sentent obligés de nous démontrer que leurs produits sont utiles, efficaces, bien faits, meilleurs que les autres sur le marché...

Je dis bien démontrer, pas seulement le crier plus fort.

Imaginez s'il fallait que nos annonceurs soient obligés de nous convaincre avec de vrais arguments. Comme

cherchent pas à nous imposer leurs produits. Encore moins à créer chez-nous des besoins.

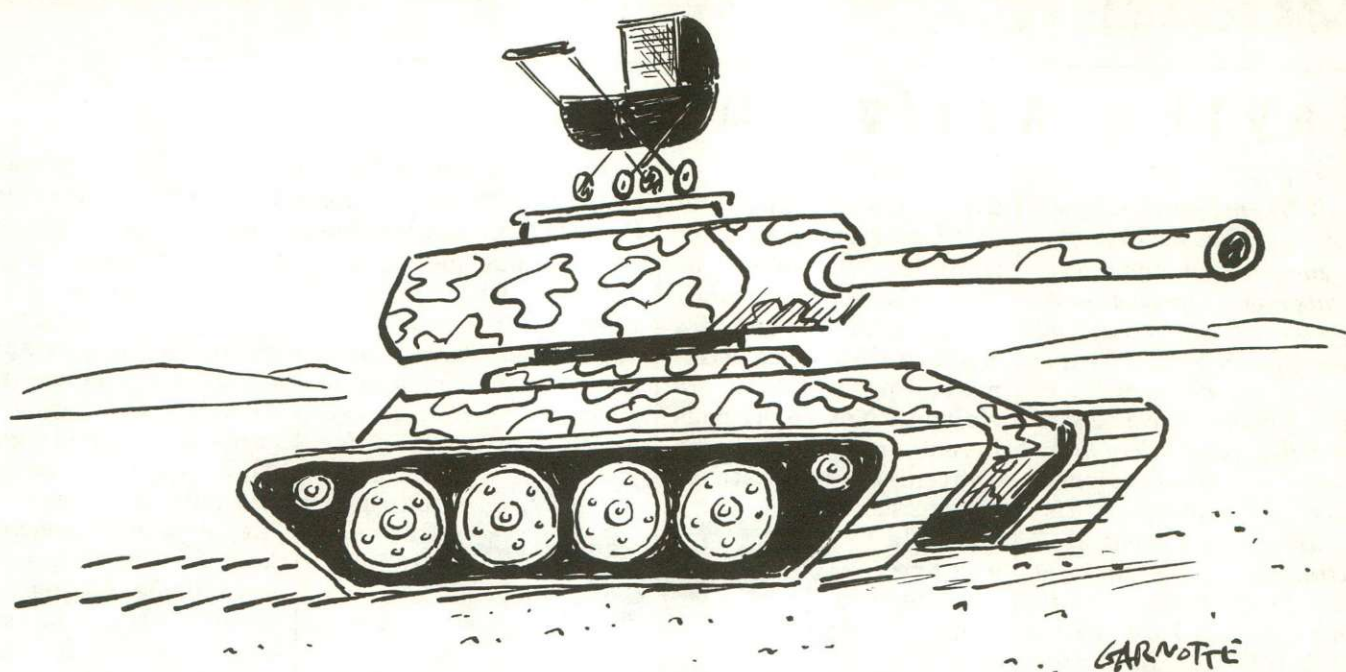
On l'explique dans tous les cours sur la publicité: la publicité, telle que nous la connaissons, ne cherche qu'à répondre à nos besoins.

Les besoins sont sans doute innés dans nos sociétés de consommation.

Vous avez soif, vous voulez boire une bonne bière, la télévision vous offre le choix. Elle ne vous donne pas soif et surtout pas le goût de prendre une bière.

Si vous réagissez autrement, il faut croire que vous êtes un consommateur novice. Une manière d'Allemand de l'Est.

Mais dans les mêmes cours



Love-moi: dramatiquement actuel

LOVE-MOI, un film de Marcel Simard, avec Germain Houde, Paule Baillargeon, Lucie Laurier, Éric Brisebois.

Marcel Simard fait partie de cette race de cinéastes qui réalisent des films parce que socialement, ils ont un message à faire passer. Le cinéma est le média qu'ils ont choisi pour le porter parce qu'il est plus efficace. Sociologue de formation, il débute son implication au cinéma en se joignant aux «Productions du lundi matin» à qui l'on doit «Jacques et Novembre» et «Les matins infidèles» de Jean Beaudry et «Marie s'en va en ville» de Marquise Lepage. C'est la seule maison où tout le monde touche à tout: scénarisation, réalisation, production. La place idéale pour se former.

En 1989, il réalise «Le grand monde», écrit et interprété par des ex-patients psychiatriques.

Pour raconter «Love-moi», il faut décrire davantage l'itinéraire de Marcel Simard, parce que le film est basé sur une expérience personnelle qu'il a vécue en 1982. Après une bataille de rue dans un quartier populaire de Montréal, un jeune trouve la mort. Simard, qui a été mis en contact avec la «gang» de ce jeune, passe un an à leurs côtés. Il écrit alors un scénario sur leur vécu: drogue, prostitution, violence, scénario qui sera refusé par les institutions. Il décide donc de monter une pièce

de théâtre écrite et jouée par ces jeunes. «Love-moi» décrit ces événements au moyen de la fiction, en concentrant l'action, mais sans jamais s'éloigner de la réalité.

Le sujet de la délinquance et de la violence qui l'accompagne n'est pas nouveau au cinéma. Depuis dix ans, on l'a traité au Brésil avec «Pixote», en France avec «Un thé au harem d'Archimède» et «De bruit et de fureur», et récemment en Italie avec «Mery pour toujours». Ces films sont toujours durs, souvent visuellement violents. L'originalité de «Love-moi» réside dans le fait qu'à part le générique du début, on n'y trouve aucune scène de coups, ou de sexe, bien qu'on sente la violence intérieure et le désespoir de chaque personnage à chaque plan. D'ailleurs, dans le bureau de Charles, le cinéaste représentant Marcel Simard, on retrouve affiché: «La violence, c'est l'arme de ceux qui n'ont pas d'autres moyens d'exprimer leur désespoir.»

En se collant aux personnages qui l'ont entouré, Simard ne pouvait qu'être réaliste. En donnant les rôles à des comédiens professionnels, il aurait pu rater la transposition. Il a réussi. Un seul personnage semble moins crédible, c'est Charles, interprété par Germain Houde, qui représente justement Simard cinéaste. Peut-être ce dernier a-t-il laissé trop de latitude à Houde sur le plateau,



Une scène de «Love-moi», de Marcel Simard.

préférant se concentrer sur le jeu des jeunes.

Paule Baillargeon joue la «blonde» de Charles, une infirmière qui choisit de s'investir davantage auprès d'un de ses jeunes patients. Elle est merveilleuse de sincérité, comme toujours. On se demande cependant si cette histoire parallèle, au-delà d'une incitation à l'implication des intervenants des services de santé dans leur travail, ne dilue pas le propos principal du film, soit la culpabilité de la société vis-à-vis la violence des jeunes.

«Love-moi» est la représentation concrète de l'effet de la récession de 1982 sur la délinquance, la prostitution et la vio-

lence dans les milieux défavorisés. Alors que tous les intervenants constatent l'actuelle récession, «Love-moi», neuf ans après le début de sa conception, redevient dramatiquement actuel.

Ce film doit donc être vu. Les intervenants des services sociaux y reconnaîtront leur «clientèle». Les jeunes délinquants y verront une faible lueur d'espoir. Ce sont surtout les intervenants sociaux, les organismes communautaires et tous ceux qui peuvent, à leur façon, infléchir les politiques sociales qui ne peuvent éviter ce film.

Michel Tremblay

Rhythm Activism

«Oh le monde est un endroit merveilleux où naître, si vous ne faites pas attention à quelques cerveaux morts aux postes clés et puis une bombe ou deux de temps en temps sur nos rivages tournés vers le ciel ou à quelques inconvenances telles qu'en tolère notre société à marque déposée avec ses hommes à distinction et ses hommes à extinction et ses curés et autres chiourmes patrouilleurs...». **Lawrence Ferlinghetti** - *Le monde est un endroit merveilleux* (Un regard sur le monde, éditions Christian Bourgeois).

Avec l'enregistrement d'une neuvième cassette intitulée «*War Is The Health Of The State*», le duo montréalais **Rhythm Activism** porte toujours son regard acidulé et corrosif sur le monde, tout en poursuivant son journalisme engagé et électrique. Ainsi, après avoir abordé différents

sujets d'actualité et d'histoire sur *Perogys, Pasta and Liberty* et après avoir traité de l'été indien sur *Oka*, en 1989, l'accordéoniste, chanteur et guitariste **Sylvain Côté** et le déclamateur, poète et violoniste **Norman Nawrocki** nous livrent leur point de vue anarchiste, pacifiste et progressiste sur la guerre actuelle dans le Golfe Persique.

Sur des airs qui rappellent l'association

du compositeur **Kurt Weil** et du dramaturge et poète **Bertolt Brecht**, ainsi que sur des musiques avant-gardistes, **Rhythm Activism** a enregistré, en anglais et en français, quatre pièces qui dénoncent la guerre: *Yo Ho Ho!*, *Mutiny*, *Apocalypso* et *Winnable War*. C'est

que pour le duo, on profite de la guerre pour supprimer toute forme de dissidence et mettre de côté tous

les

problèmes sociaux.

Rhythm Activism observe qu'on trouve subitement beaucoup d'argent pour faire la guerre, curieusement de l'argent qu'on n'avait pas auparavant pour la création d'emplois, l'éducation, les garderies, les programmes d'habitation, les services de santé et sociaux, etc. «*Les sans-abri demeurent toujours sans maison. Les gens affamés sont toujours affamés... Les jeunes sans emploi joignent les rangs de l'Armée en croyant trouver un emploi...*», écrit le duo à l'intérieur de la pochette de cette nouvelle cassette.

Pour obtenir des copies de cette cassette, en vente au coût de \$6, vous pouvez écrire à Les Pages Noires, 3699 Hutchison, Montréal, Québec, Canada, H2X 2H4 - Tél: 514-844-6562 ou 879-1386.



Fernand Robidoux

Dans un tout autre genre musical, je vous recommande sans aucune hésitation l'enregistrement *Robidoux chante Lévesque*. Le chan-

teur **Fernand Robidoux** et son fils, l'arrangeur musical et guitariste **Michel Robidoux**, ont uni leurs talents et «*redonnent vie aux chansons de*

Raymond Lévesque». Avec une voix qui nous replonge en plein à la belle époque de la chansonnette française,

Fernand Robidoux nous offre sur la face A de l'enregistrement les plus belles chansons de **Raymond Lévesque**: *Les trottoirs*, *Vous êtes pour moi*, *Bozo les culottes* et une chanson toujours d'actualité, *Quand les hommes vivront d'amour*. Sur la face B, vous avez de belles versions instrumentales des mêmes pièces. Fait intéressant à souligner, cet enregistrement, qui actualise le grand **Raymond Lévesque**, a vu le jour grâce à un travailleur du Centre d'accueil Dorchester,

également militant du Conseil central de Montréal et de la FAS, **Jean-Charles Giguère**. Une initiative importante en cette époque de guerre et de remontée du nationalisme québécois.

C'est sur étiquette **Les disques trente-trois**, une distribution **Trans-Canada**. Pour renseignements: 514-376-3384.

«*Venez donc, les maîtres de la guerre, vous qui fabriquez les fusils, vous qui fabriquez les avions de mort, vous qui fabriquez les superbombes, vous qui vous cachez derrière des bureaux, je veux simplement que vous sachiez que je peux voir derrière vos masques...*».

- **Bob Dylan** *Masters Of War*.

Michel Crête.



Pendant qu'à Ottawa, on compte sur la moitié des doigts d'une main le nombre de députés qui acceptent, de mauvaise grâce, d'assister à des audiences sur le problème de la pauvreté, une bombe américaine propre, intelligente et chirurgicale est entrée dans un abri à Bagdad et y a fait des centaines de morts, femmes et enfants compris. Pendant que Richard Nixon s'est recyclé en définisseur de la moralité, Brian Mulroney est prêt à hausser les impôts pour soutenir les forces armées dans le Golfe. Pendant que Saddam Hussein continue de faire le matamore, George Bush s'autoproclame grand constructeur d'un nouvel ordre mondial fondé sur un droit que lui-même aura défini.

Et pendant qu'on fait cette guerre là-bas, on n'engage pas une autre guerre, ici et ailleurs. Contre la pauvreté celle-là.

The Gazette du 9 février dressait un portrait effarant de la situation sociale de la région de Montréal. Selon les critères du Conseil canadien de développement social, il y aurait 615 000 pauvres dans cette région, soit 21,5% de la population. Quand on réduit la statistique à la seule ville de Montréal, ce taux augmente à 31,5%. Sans compter les poches d'une pauvreté encore plus flagrante: ainsi, un enfant qui naît à Westmount vivra 12 ans de plus qu'un autre qui a la malchance de voir le jour à Saint-Henri!

Et quand le Québec ne compte plus que 26% de la population canadienne, nous réunissons 32% des pauvres. Et le taux officiel du chômage - qui n'est jamais descendu au Québec sous la barre des 8% depuis 15 ans - a grimpé le mois dernier à 13,4%, à Montréal.

Des chiffres auxquels on peut faire dire bien des choses, mais qui n'en cachent pas moins des drames. Comme sont actuellement cachés bien des drames qui se vivent en Irak.

On peut penser que les habitants de ce pays auraient préféré que Saddam Hussein investisse dans l'éducation, dans la santé, dans le bien-être général de son peuple plutôt que d'acheter à coups de milliards des chars soviétiques, des avions français, des bunkers belges, des gaz allemands, des virus américains, des canons canadiens, des mines italiennes, des souches biologiques suisses.

Ce qui ne donne quand même pas aux USA le droit de redéfinir, de force, le droit international.

Début janvier, Richard Nixon affirmait que la guerre n'aurait pas seulement le pétrole pour objet, mais aussi la paix: «Voilà pourquoi notre engagement dans le Golfe

est une entreprise hautement morale», disait-il. Démissionnaire de force de la présidence avant d'en être congédié pour cause d'immoralité publique, il avait notamment nommé George Bush à la direction de la CIA. Il peut être éclairant de rappeler qu'avant d'être dans les affaires d'état, M. Bush était dans les affaires tout court et que c'est incidemment au Koweït, dans le pétrole, que ce Texan a empoché son premier million.

De Watergate en Irangate, du Nicaragua au Panama et à La Grenade, ce fidèle des *preachers* s'est très bien accommodé de tous les Noriega qui faisaient l'affaire des USA. Pas plus tard qu'au printemps dernier, il refusait qu'on invoque contre Saddam un rapport particulièrement accablant d'Amnistie internationale. C'est à

l'aune de ses intérêts que se mesure la morale américaine.

Le Center for Defense Studies de Londres évalue à au moins 100 milliards\$ le coût de cette guerre. Ce qui inclut sans doute le prix des 16 099 "body bags" que les ordinateurs ont estimé nécessaires au rapatriement des victimes. À 100\$ l'unité.

Des victimes issues des milieux les plus pauvres. Des Noirs des ghettos; des Blancs en chômage. Une récente enquête a démontré que 95% des soldats qui se retrouvent au front étaient entrés dans l'armée parce que sans-emploi et à la recherche d'un métier.

Le magazine *Time* consacrait sa page couverture du 17 décembre aux centaines de milliers de sans-abri qui errent dans les villes américaines. Plusieurs sont des rescapés du Vietnam. Ils n'auront pas eu la même chance que le chef du Pentagone, Dick Cheney, qui a fréquenté l'université pendant neuf ans (!) pour éviter d'être enrôlé; ni celle du vice-président Dan Quayle, appelé sous les drapeaux, qui s'en tira grâce aux ficelles paternelles...

«L'Amérique est pauvre du type de pouvoir qui compte aujourd'hui: la capacité à procurer à tous ses citoyens un certain niveau de vie et de justice sociale», écrivait récemment le journaliste William Pfaff.

Non, on ne fait pas la bonne guerre, ici et ailleurs.

Michel Rioux



L'INDEPENDANCE

Faut y voir!



**Que faites-vous le 8 mars?
SPECTACLE**

Métropolis (59, Sainte-Catherine est, 19h)

avec notamment

Marie-Claire Séguin, Laurence Jalbert et Sylvie Tremblay

(Admission: \$8 + vestiaire obligatoire \$1) • Renseignements: 598-2021 ou 598-2109